

communiqué de presse

EVOLUTION DE LA POPULATION DU CANTON DE GENEVE; TENDANCES ACTUELLES

Une étude sur la population du canton de Genève vient d'être publiée par le service cantonal de statistique¹⁾. Il s'agit d'un recueil, illustré de nombreux graphiques et commenté des principales séries statistiques sur l'état et le mouvement de la population au cours des dix ou vingt dernières années.

Un survol aussi complet de la population genevoise vue sous l'angle statistique n'avait plus été réalisé depuis plusieurs années.

L'accent est mis sur l'étude du mouvement de la population : migrations, naissances, mariages, divorces, décès, naturalisations. L'étude des structures est également abordée, notamment l'évolution des nationalités et des groupes d'âges; mais ces questions seront reprises plus en détail dans quelques mois, lorsque les résultats du recensement fédéral de 1980 seront connus.

Quelques chiffres :

- La population résidente du canton est passée de 342 500 habitants au 31 décembre 1980 à 346 000 au 31 décembre 1981, soit un accroissement de 3 500 habitants pour l'année 1981.

Il faut remonter à 1970 (+ 4 000) pour trouver un gain plus élevé. De 1971 à 1980 le gain annuel n'avait jamais dépassé 3 000 habitants; il y avait même eu perte en 1975 (- 400) et stagnation en 1976.

- Le gain de 3 500 habitants enregistré en 1981 s'explique principalement par l'évolution des migrations (gain migratoire de 3 200 personnes, dont 300 Suisses et 2 900 étrangers).

Un gain migratoire aussi élevé, alors que les mesures fédérales limitent fortement l'entrée des étrangers en Suisse, s'explique par un concours de phénomènes spécifiques : transformation de permis saisonniers en permis de séjour (488 en 1981), regroupements familiaux (1 497 personnes en ont bénéficié l'année passée), réfugiés politiques (361 demandes admises), immigration de fonctionnaires internationaux.

- Comme les changements d'origine ont été nombreux en 1981 (2 400 étrangers sont devenus Suisses par naturalisation, mariage ou reconnaissance de la citoyenneté suisse), la population d'origine suisse s'est accrue plus fortement (+ 2 300) que la population étrangère (+ 1 200). La proportion d'étrangers est stable depuis trois ans (environ 31 pour cent de la population); elle avait atteint 34 pour cent en 1974.
- L'analyse du mouvement naturel de la population montre que la forte baisse de la natalité entre 1964 (chiffre maximum des naissances à Genève : 4 900) et les années 1978/1981 (3 500 à 3 600 naissances) s'explique surtout par la baisse de la nuptialité et par la disparition des familles nombreuses. Le nombre moyen d'enfants par femme passe de 1,63 en 1967/68 à 1,25 en 1979/80.
- La baisse des mariages (2 587 en 1970, 1 875 en 1980), la forte augmentation des divorces (663 en 1970, 943 en 1980) font qu'en 1980, 50 divorces pour 100 mariages ont été prononcés à Genève; le rapport était de 26 pour 100 en 1970.

¹⁾ "Evolution de la population du Canton de Genève; tendances actuelles".

L'étude peut être commandée au Service cantonal de statistique, case postale 306, 1211 Genève 6; tél 36 14 00. (Prix : 10 francs ; nombre de pages : 48).

